



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des ressources naturelles

---

RNNR • NUMÉRO 120 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 27 novembre 2018**

**Président**

**M. James Maloney**



## Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 27 novembre 2018

• (1145)

[Traduction]

**Le président (M. James Maloney (Etotobicoke—Lakeshore, Lib.)):** Bonjour à tous. Nous attendions avec grande impatience l'ouverture de la séance d'aujourd'hui.

Nous remercions nos témoins. Nous avons été légèrement retardés par un vote à la Chambre; nous vous remercions donc de votre patience.

Nous avons prévu d'accorder une heure à chaque groupe de témoins. Comme la séance a commencé en retard, nous fusionnerons les deux groupes. Les quatre témoins feront donc leur exposé l'un après l'autre, après quoi les membres du Comité leur poseront des questions.

Monsieur Luymes, je crois comprendre que vous pourriez devoir quitter la séance un peu plus tôt que prévu; ce sera peut-être aussi votre cas, monsieur Rousse. La séance se termine à 13 heures; nous vous saurions gré de rester le plus longtemps possible.

Chaque groupe disposera de 10 minutes pour faire son exposé.

Monsieur Luymes, comme vous avez des contraintes de temps, pourquoi ne prendriez-vous pas la parole en premier?

**M. Martin Luymes (vice-président, Relations avec le gouvernement et les parties prenantes, Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération du Canada):** Bonjour.

Je remercie le président, les vices-présidents et les membres du comité permanent de m'offrir l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Martin Luymes et je suis vice-président des Relations avec le gouvernement et les parties prenantes de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération du Canada, ou ICCCR. Ce dernier est une association de l'industrie canadienne du chauffage et de la réfrigération qui représente 1 300 compagnies membres, dont des fabricants de produits, des grossistes, des distributeurs et des sociétés contractantes de toutes les régions du pays.

Nos membres fournissent des produits et des services essentiels à la vie au Canada, gardant les maisons et les édifices chauds en hiver et frais en été. Nous offrons également des services essentiels de réfrigération, de ventilation et de gestion de la qualité de l'air et de l'énergie à un éventail d'entités commerciales et institutionnelles, comme des épicerie, des hôpitaux, des patinoires et des installations de fabrication de haute technologie.

L'industrie du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération génère annuellement plus de 7 milliards de dollars dans l'économie canadienne et emploie près de 50 000 personnes. À eux seuls, nos entrepreneurs membres emploient un éventail diversifié de personnes de métier, dont des spécialistes en

réfrigération, des techniciens gaziers, des plombiers, des ouvriers spécialisés en tôlerie et des électriciens.

Je crois comprendre que votre comité a pour mandat d'étudier les possibilités économiques en matière d'efficacité énergétique du Canada et la contribution que cette dernière peut apporter afin de favoriser l'atteinte des engagements prévus dans l'Accord de Paris sur le climat.

Je dirai d'abord qu'à titre de membre de soutien d'Efficiency Canada, l'ICCCR appuie la position que cet organisme a énoncée lors d'une séance précédente, au cours de laquelle il a affirmé que les investissements concertés dans l'efficacité énergétique non seulement contribueront à l'atteinte d'une part substantielle des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, mais stimuleront également la croissance économique et permettront de créer des emplois enrichissants au Canada.

Selon l'analyse d'Efficiency Canada, il se créera en moyenne 118 000 emplois chaque année d'ici 2030 en raison de l'activité économique découlant des investissements réalisés dans l'efficacité énergétique. Bon nombre de ces emplois seront créés dans le secteur du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération en raison de la mise à niveau des systèmes mécaniques des maisons et des édifices. J'ajouterais en outre qu'il s'agit principalement d'emplois hautement spécialisés et bien rémunérés qui seront créés dans toutes les régions du pays où vivent, travaillent et s'amuse les Canadiens.

À titre d'organisation, l'ICCCR et ses membres s'intéressent vivement à la promotion de l'efficacité énergétique depuis de nombreuses années. Bien entendu, le travail de nos membres consiste principalement à assurer une température ambiante intérieure confortable pour les Canadiens, mais la promotion de produits et de solutions d'efficacité énergétique est considérée de plus en plus comme une offre connexe intéressante qui se traduit par des économies financières pour les propriétaires d'édifice, par des réductions des émissions de carbone et, il appert, par une augmentation de profits de nos membres.

Contrairement à d'autres genres d'entrepreneurs en rénovation auxquels s'adressent les propriétaires d'édifice et de maison pour effectuer des mises à niveau planifiées afin d'améliorer l'efficacité ou autre chose, les entrepreneurs en chauffage, en ventilation et en climatisation ont l'occasion unique de déceler et d'exploiter des occasions d'amélioration de l'efficacité énergétique dont leurs clients n'avaient peut-être même pas conscience. Les entrepreneurs sont presque toujours appelés à corriger ce qui va mal ou ne fonctionne pas, mais en trouvant les solutions optimales afin de réparer ou de remplacer ce qui ne fonctionne pas, les entrepreneurs convenablement formés et motivés peuvent devenir des ambassadeurs de l'amélioration de l'efficacité énergétique, et les possibilités d'amélioration sont substantielles au Canada.

D'après Ressources naturelles Canada, le chauffage intérieur constitue la principale source de consommation d'énergie dans le secteur canadien du bâtiment, étant à l'origine de 64 % de la consommation d'énergie résidentielle et de 56 % de la consommation d'énergie commerciale. Selon l'analyse du ministère, si les meilleures technologies d'aujourd'hui étaient utilisées à plus grande échelle, la consommation totale d'énergie des maisons pourrait être réduite de 30 % et les émissions de gaz à effet de serre pourraient diminuer de 18 mégatonnes par année. Par ailleurs, entre 8 et 19 % de la consommation d'énergie des maisons et des édifices sont attribuables au chauffage de l'eau. Ici encore, si les meilleures technologies d'aujourd'hui étaient exploitées, la consommation totale d'énergie des maisons serait réduite de 5 % et les émissions de gaz à effet de serre diminueraient de plus de trois mégatonnes.

Que faut-il faire dans notre secteur pour concrétiser pleinement les avantages potentiels des investissements en efficacité énergétique? À l'évidence, il faut mettre l'accent sur les améliorations de l'efficacité des produits.

C'est un point auquel nos membres manufacturiers ont accordé beaucoup de temps et d'efforts. Dans le domaine de la mise à l'essai de produits et des normes de certification, l'ICCCR collabore depuis des décennies avec Ressources naturelles Canada, la plus récente collaboration visant à élaborer la modification 14 à la Loi sur l'efficacité énergétique, laquelle touche un grand nombre de produits de notre industrie. Notre organisation participe également aux échanges en vue de la prochaine intervention, soit la modification 15.

● (1150)

Je ferai remarquer ici que nos discussions relatives aux normes minimales en matière de rendement énergétique portent en priorité sur l'importance de l'harmonisation des règlements et des normes de mise à l'essai entre le Canada et les États-Unis. À cet égard, nous sommes satisfaits des progrès réalisés depuis 2011 sous les auspices du Conseil de coopération en matière de réglementation en ce qui concerne l'harmonisation des règlements entre Ressources naturelles Canada et le département américain de l'Énergie.

Il importe également pour nos membres manufacturiers de mieux harmoniser la réglementation et les normes entre les provinces et les territoires du pays. Il y a fort à faire dans ce domaine, mais nous sommes très encouragés par l'engagement pris récemment dans l'Accord de libre-échange canadien.

Il faudrait aussi s'employer à peaufiner et à améliorer le code du bâtiment. Cela peut se faire de bien des manières afin d'améliorer le rendement énergétique des maisons et des édifices. Ces améliorations concernent davantage l'enveloppe des bâtiments que les systèmes mécaniques, mais notre industrie entreprend des travaux novateurs en collaboration avec CanmetENERGY, par exemple, afin d'étudier les avantages des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation zonés.

Sachez toutefois que la plupart des technologies pouvant se traduire par des économies d'énergie et des réductions des émissions de gaz à effet de serre importantes sur le plan du chauffage et de la climatisation des maisons et des édifices existent déjà sur le marché, bien qu'elles ne soient pas courantes en raison de diverses formes de résistance du marché. Il faudrait donc déployer des efforts substantiels pour faciliter l'adoption de mesures clés afin de renverser ces obstacles au marché, des mesures qui figurent d'ailleurs dans la *Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment*. Ce document, approuvé lors de la conférence des ministres de l'Énergie

et des Mines, en août dernier, est le fruit de consultations exhaustives menées auprès de Ressources naturelles Canada, des provinces, des territoires et des principales parties prenantes de l'industrie de notre secteur.

Le plan indique les domaines qui requièrent du travail au chapitre de l'investissement dans la recherche-développement et dans la formation afin de favoriser une transition harmonieuse vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment en ce qui concerne les technologies de chauffage de l'espace et de l'eau. Parmi les initiatives énumérées dans la feuille de route figurent l'élaboration de codes, le soutien à l'adaptation de la main-d'œuvre, la formation, les processus de démonstration de l'état de préparation des produits au marché et d'autres démarches, le tout visant à paver la route à l'acceptation des produits et services écoénergétiques à faibles émissions de carbone sur le marché.

La feuille de route pour la transformation du marché met l'accent sur des technologies précises de notre secteur qui recèlent un grand potentiel de réduction de la consommation d'énergie des édifices et de diminution considérable des émissions de carbone, du moins dans les régions du pays où les émissions du réseau de distribution d'électricité sont faibles. Il s'agit principalement de thermopompes électriques, notamment des pompes géothermiques et des thermopompes à air pour climats froids. Aucune de ces technologies n'est utilisée à grande échelle au Canada, et ce, pour un certain nombre de raisons importantes.

C'est notamment en raison des coûts en capital initiaux relativement élevés de ces systèmes, particulièrement dans le cas des pompes géothermiques, surtout en regard du prix des systèmes de chauffage dans les régions servies par le réseau de distribution de gaz naturel. Il y a aussi les préoccupations relatives au rendement des pompes à air dans les froids extrêmes et l'absence de procédures normalisées pour la mise à l'essai des thermopompes à air. En outre, les consommateurs sont peu sensibilisés aux technologies en question et les entrepreneurs, les ingénieurs concepteurs, les inspecteurs et les propriétaires d'édifice manquent de connaissances et de formation quant à ces produits.

Pour abattre les obstacles au marché, il faudra investir dans la recherche-développement et les mesures de développement de marché pour améliorer les produits et former la main-d'œuvre nécessaire à l'installation et à l'entretien de ces produits. La recherche-développement doit notamment inclure des recherches afin de concevoir des thermopompes à air pour climats froids moins chères et des thermopompes hybrides ou biénergies, de réduire les coûts d'installation des boucles souterraines des pompes géothermiques, et d'élaborer une mise à l'essai des thermopompes à gaz en laboratoire et sur le terrain dans les climats canadiens.

Il faut également prendre un éventail de mesures sur le plan du déploiement sur le marché ou du développement de marché. Ces mesures incluent des projets de démonstration, l'élaboration de normes ou de critères de rendement canadiens afin de dresser la liste des produits autorisés en ce qui concerne les thermopompes, des plans de financement expérimentaux pour surmonter les préoccupations relatives au coût initial, et la conception de programmes de formation et de certification en matière de thermopompes destinés aux entrepreneurs et aux techniciens.

Dans ce court exposé, j'ai mis l'accent sur ces quelques technologies, car ce sont elles qui sont le plus susceptibles de devenir des technologies courantes, et donc de se traduire par des réductions supérieures de la consommation d'énergie et des émissions de carbone. D'autres solutions technologiques, comme les systèmes de réfrigérant à débit variable ou d'automatisation des bâtiments, ont de fortes chances de permettre des économies d'énergie dans les applications commerciales. Des recherches sont également en cours pour développer le marché des systèmes de microgénération de chaleur et d'électricité, et des pompes à chaleur au gaz naturel.

• (1155)

En résumé, l'industrie du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération est prête à collaborer avec les gouvernements et les services publics pour contribuer à rendre le marché plus écoénergétique et à réduire les répercussions des émissions de carbone du chauffage de l'espace et de l'eau. En fait, nous nous intéressons à la question depuis longtemps.

Merci de votre attention.

Si vous avez des questions, j'y répondrai avec plaisir en temps opportun.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Rousse, c'est maintenant à vous de faire votre exposé.

Je devrais faire remarquer que l'exposé de notre témoin est rédigé à moitié en anglais, à moitié en français, mais qu'il n'a pas été traduit. Ce sera fait ultérieurement. Je présume que les membres du Comité acceptent de procéder ainsi.

**Des députés:** Oui.

**Le président:** Merci.

[Français]

**M. Daniel Rousse (professeur, École de technologie supérieure, à titre personnel):** Ma présentation aussi sera en anglais et en français.

Je vous remercie d'avoir invité le Groupe de recherche en technologies de l'énergie et en efficacité énergétique à participer à vos travaux.

Je vais tenter d'offrir un point de vue différent sur l'efficacité énergétique, à la lumière de mes 30 années de travail dans l'industrie ainsi que, bien évidemment, dans le secteur universitaire et dans celui de la recherche.

Le sigle « t3e » est l'abréviation de l'expression « technologies de l'énergie et efficacité énergétique ». Notre groupe est rattaché à l'École de technologie supérieure.

La diapositive n° 3 présente les deux documents que nous utilisons essentiellement pour parler de la situation énergétique au Canada dans les cours que nous offrons à l'École de technologie supérieure. L'un des documents provient de l'Agence internationale de l'énergie, et l'autre a été produit en 2017 par le gouvernement du Canada. L'Office de l'efficacité énergétique a récemment décidé de reprendre ces publications, et nous l'en remercions.

Comme il est indiqué à la diapositive n° 4, je vais vous parler aujourd'hui des possibilités économiques en matière d'efficacité énergétique au Canada. Il s'agit d'un thème très vaste qui a nécessité un peu de réflexion.

[Traduction]

Mon exposé comprendra quatre volets: le contexte, les changements climatiques, l'efficacité énergétique et la conclusion.

[Français]

Premièrement, je dois préciser que la croissance économique s'est toujours accompagnée d'une croissance de la consommation d'énergie, comme le montre le graphique tiré des statistiques produites par la société BP en 2018. De 1992 à 2017, nous constatons que la consommation énergétique augmente. Comme on peut le voir à la diapositive n° 7, la crise économique de 2008 met clairement en évidence l'association qui existe entre l'économie et la consommation d'énergie. En effet, le ralentissement économique s'est accompagné d'un ralentissement de la consommation d'énergie.

La diapositive n° 8 donne un aperçu de la demande énergétique prévue en 2040. Selon le document intitulé « New Policies Scenario » de l'Agence internationale de l'énergie, la consommation d'énergie augmentera de 25 %, alors que, selon le rapport « Energy Outlook » de la société BP, cette hausse sera d'environ 33 %. Nous ne sommes donc pas sortis de l'auberge. La demande va continuer à augmenter, et ce, principalement en raison du développement de l'Inde, de la Chine et plus généralement de l'Asie, ainsi que de la croissance démographique que connaîtront ces régions.

Une augmentation de la consommation d'énergie va nécessairement de pair avec une augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>, comme vous pouvez le constater à la diapositive n° 9. Les énergies renouvelables représentent environ 10 % seulement de toute notre consommation énergétique. La consommation d'hydroélectricité est illustrée en bleu. En orange, ce sont les énergies renouvelables. Ce qui est en gris, en rouge et en vert, ce sont les trois sources d'énergies fossiles, lesquelles produisent du CO<sub>2</sub>. Or, comme c'est indiqué à la diapositive n° 10, les énergies fossiles représentent plus de 80 % de la consommation d'énergie. On ne peut changer cela instantanément.

[Traduction]

Comment pourrait-on maintenir son niveau de vie avec une réduction de salaire de 80 %?

[Français]

Ce serait absolument impossible à faire.

Il s'écoulera des décennies avant que nous puissions réduire de façon considérable les émissions de CO<sub>2</sub>. Il faudra de 10 à 50 ans, d'après moi.

À la diapositive n° 10, il est mentionné dans le petit tableau que le dioxyde de carbone reste une centaine d'années dans l'atmosphère après avoir été émis. Les émissions d'aujourd'hui seront toujours là au tournant du prochain siècle. Il en est de même pour les oxydes nitreux, qui ont une durée de vie de 120 ans et qui sont 300 fois plus néfastes dans le dossier du réchauffement climatique.

Je vous annonce, mais vous devez le savoir, qu'il n'y a aucune manière de prévenir une augmentation de 2 degrés Celsius de la température sur Terre, peu importe ce que nous entendons tous les jours dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

La diapositive n° 11 donne quelques chiffres qui pourraient paraître alarmants. Je suis loin d'être pessimiste, même si les chiffres ne sont pas très optimistes en soi. J'en discuterai plus tard, au besoin.

Comment prévenir une augmentation de 2 degrés Celsius? Comme il est mentionné à la diapositive n° 12, on aurait dû s'occuper du problème quand on l'a créé, c'est-à-dire en 1784. En effet, c'est à cette époque que James Watt a conçu sa machine à vapeur. On aurait peut-être pu s'en préoccuper aussi quand Joseph Fourier a rédigé son mémoire sur la température du globe terrestre en 1824 ou quand John Tyndall et Claude Pouillet ont publié un document qui expliquait très clairement quel était l'effet de serre naturel attribuable à la vapeur d'eau et au dioxyde de carbone.

Qui plus est, comme il est indiqué au bas de la même diapositive, voilà plus d'une centaine d'années, le scientifique Svante Arrhenius, qui aurait pu être le premier à faire partie du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a proposé un modèle démontrant que le réchauffement climatique atteindrait 4 degrés Celsius si la concentration de CO<sub>2</sub> doublait dans l'air, et c'est exactement la direction que nous avons prise.

Nous voyons, à la diapositive n° 13, que nous avons suffisamment de pétrole, de gaz et de charbon pour nous asphyxier. Au cours des 50 ou 100 prochaines années, nous allons probablement brûler toutes les réserves actuellement connues.

À la diapositive n° 14, on pose la question suivante: est-ce que cela signifie qu'on ne devrait rien faire? Pas du tout. Or, on n'arrêtera pas les changements climatiques pour des raisons environnementales; on va le faire pour des raisons économiques. Je suis heureux que vous posiez la question. Il y a des coûts directs, imputables aux ouragans, aux tempêtes et aux incendies, comme on a pu le voir en Californie très récemment, mais il y a aussi des coûts indirects. En effet, à un moment donné au cours de ce siècle, des lois étrangères vont nous forcer à adopter des modes de fabrication propres ou des processus propres pour créer les produits et services que nous allons exporter. Un de ces jours, qu'on le veuille ou non, même si certains gouvernements sont un peu réfractaires à tout cela, nous allons faire partie d'un grand marché du carbone. Ce sera de plus en plus un problème pour tout le monde. Si nous ne pouvons pas l'arrêter, nous pouvons au moins le ralentir pour des raisons économiques.

Je vais vous parler un peu de l'efficacité énergétique, avant de conclure.

D'abord, l'efficacité énergétique améliore la productivité des entreprises. Plus celles-ci consomment, à la base, plus la différence sera grande. Je trouve très intéressant d'entrer dans une fonderie ou une aluminerie, par exemple, et de suggérer des solutions lorsque celles-ci sont possibles. Quand les entreprises consomment moins d'énergie, elles disposent de plus d'argent. Elles peuvent alors l'investir dans la recherche-développement ou dans les ressources humaines, et ce, localement. C'est important.

Pourquoi les entreprises préfèrent-elles investir dans le marketing pour augmenter leurs ventes annuelles plutôt que dans des mesures visant à réduire leur consommation d'énergie? Eh bien, c'est parce que les femmes et les hommes d'affaires connaissent beaucoup mieux le marketing et les ventes que l'énergie. C'est très clair, à mon avis. Comme l'a mentionné M. Luymes un peu plus tôt, les gens ne connaissent pas beaucoup l'énergie. Il est beaucoup plus facile de compter des ventes que de compter de l'énergie. Pour ma part, je fais cela depuis plusieurs années, mais cela demeure un concept un peu mystérieux ou étrange.

Par ailleurs, avoir une période de récupération de cinq ans, c'est comme avoir un taux d'intérêt de 20 %. Lorsqu'on investit dans l'efficacité énergétique, le bilan annuel n'est pas très bon la première année. C'est pourquoi les gens préfèrent ne pas le faire.

En outre, l'efficacité énergétique met de l'argent dans les poches des consommateurs.

• (1200)

[Traduction]

Moins ils consomment d'énergie, plus ils dépenseront à l'occasion du vendredi fou.

[Français]

Ce sera très bon en ce qui a trait à la TPS et à toutes les taxes perçues. Les gens préfèrent dépenser pour se procurer des biens et

services plutôt que de payer des factures pour leur consommation d'énergie. Cependant, comme l'a mentionné M. Luymes, ils ne savent pas très bien comment cela fonctionne. On parlait plus précisément de la géothermie, tout à l'heure. Ils ont besoin d'aide pour évaluer leurs options et savoir quoi faire. Ils ont besoin d'information.

Pour les gens aussi, avoir une période de récupération de cinq ans, c'est comme avoir un taux d'intérêt de 20 %. Par contre, la plupart d'entre eux préfèrent avoir un rabais,

[Traduction]

un remboursement ou une subvention instantanément plutôt qu'une récupération adéquate.

[Français]

Cela se trouve à la diapositive n° 18.

Je passe maintenant à la diapositive n° 19.

[Traduction]

Où devrions-nous stimuler les efforts en matière d'efficacité énergétique?

[Français]

Je commencerais par l'industrie, parce que c'est le plus grand consommateur au Canada et qu'elle a des compétiteurs internationaux. Si elle diminue ses coûts de production, elle sera plus concurrentielle.

Le transport arrive au deuxième rang pour ce qui est de la consommation énergétique au Canada. Comme presque 100 % de ce secteur émet du CO<sub>2</sub>, on fait d'une pierre deux coups en travaillant à cela.

De plus, comme l'a mentionné M. Luymes, dans les domaines résidentiel, commercial et institutionnel, qu'il s'agisse de la réfection de bâtiments ou de la création de nouveaux bâtiments, il y a une foule d'économies à faire, des centaines de milliers d'emplois à créer et des milliards de dollars à dépenser.

Enfin, en agriculture, je pourrais prendre comme exemple l'Accord États-Unis—Mexique—Canada, qui vient d'être signé. Nos agriculteurs doivent dépenser moins d'énergie pour créer leurs produits, puisqu'ils sont maintenant plus directement en concurrence avec les Américains.

Comment stimuler les efforts en matière d'efficacité énergétique? Je vais vous poser quelques questions, que vous pouvez trouver à la diapositive n° 20.

[Traduction]

Pourquoi les Danois n'achètent-ils pas de voitures? Pourquoi les Français achètent-ils de plus petites automobiles? Pourquoi les Allemands utilisent-ils l'énergie solaire alors que l'ensoleillement est moins important à Berlin qu'à St. John's, à Terre-Neuve, ou que dans toute autre capitale provinciale du Canada? Comment l'Ontario a-t-il tourné le dos à la production d'électricité au moyen du charbon?

[Français]

C'est parce que l'argent est le seul langage que les gens comprennent. Des subventions ont été données aux Danois. En France, des taxes sur l'essence sont imposées, ce qui fait que le coût du litre est deux fois plus élevé qu'ici ou presque. Pour leur part, les Allemands ont décidé de faire un

[Traduction]

investissements substantiels dans les tarifs d'incitation

[Français]

pour l'énergie solaire, et ils ont aujourd'hui dans ce domaine une puissance comparable à celle de l'Ontario, qui a pris de telles mesures il y a quelques années. Je ne vais pas m'étendre davantage là-dessus.

Comment stimuler les efforts en matière d'efficacité énergétique, alors? Toutes les solutions proposées à la diapositive n° 21 ont trait à l'argent. Il faut augmenter le coût de l'énergie. Avoir un plan stratégique, c'est bien, mais il faut un plan de mise en oeuvre et un plan de mesures pour vérifier que cela fonctionne. Il faut des politiques restrictives en matière d'intensité et d'efficacité énergétiques. On doit participer à un marché du carbone. On pourrait augmenter la taxe d'accise sur les carburants ou instaurer une taxe sur la valeur ajoutée particulière sur les produits énergétiques, comme cela se fait dans certains pays, ou implanter un système de tarifs de rachat garantis. La diapositive n° 22 énumère d'autres possibilités, par exemple investir en recherche-développement ou encore avoir du capital de risque qui fonctionne.

Je passe tout de suite à la diapositive n° 23 pour ne pas prendre trop de temps.

Je vais vous donner un exemple. De Newark, il faut payer deux fois 6 \$ pour se rendre au tunnel Lincoln et 15 \$ pour le traverser et avoir accès à Manhattan. Implanter des péages sur les ponts, dans les tunnels et sur les autoroutes et retourner cet argent dans le transport en commun est une solution pratique, et pas seulement pour les extraterrestres; nos voisins le font. Cela créerait beaucoup d'emplois pendant des décennies. Ce serait beaucoup mieux que de donner 8 000 \$ à chaque personne qui achète une Leaf au Québec, par exemple.

Proposer...

• (1205)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur, je vous demanderais de conclure rapidement votre propos.

**M. Daniel Rousse:** Oui. Il me reste une diapositive, je suppose, mais je vais conclure maintenant.

Nous n'arrêterons pas le réchauffement planétaire, mais nous devons tenter d'arrêter les émissions de carbone pour des motifs d'ordre économique.

Comment pouvons-nous stimuler l'efficacité énergétique? Nous devons mettre en oeuvre des mesures qui récompenseront les efforts avec de l'argent. Nous devons choisir des programmes qui se traduiront par des créations d'emplois et qui retourneront l'argent des taxes à la société.

Je ne suis pas économiste, mais au cours de ma carrière, j'ai appris que l'argent est la seule langue que les gens comprennent dans le domaine de l'énergie.

Voilà qui met fin à mon exposé.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur.

Monsieur Fogwill, pourquoi n'assurez-vous pas la suite des choses?

**M. Allan Fogwill (président-directeur général, Canadian Energy Research Institute):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je craignais de venir à Ottawa après que Calgary a remporté la Coupe Grey contre Ottawa dimanche; je vous remercie donc de

m'avoir invité et de ne pas m'avoir mis à la porte de l'édifice. C'était une belle partie, et il était temps. Je suis donc ravi pour les Stampeters.

Je m'appelle Allan Fogwill et je suis président-directeur général du Canadian Energy Research Institute, ou CERI. Mon exposé s'appuie sur l'expérience que j'ai acquise au sein du CERI, de mes travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de programmes d'efficacité énergétique du gaz naturel en Ontario, de mon rôle de président-directeur général de l'Alliance de l'Efficacité Énergétique du Canada et de ma participation au Conseil consultatif national sur l'efficacité énergétique. Je m'occupe de questions relatives à l'efficacité énergétique depuis plus de 25 ans.

À titre d'analyste, j'étudie les activités d'efficacité énergétique sous deux angles, soit ceux du développement économique et de la planification des systèmes énergétiques. Ce double point de vue me permet aujourd'hui de constater que les objectifs initiaux de l'efficacité énergétique ont été oblitérés par la multiplication des intervenants, chacun utilisant les programmes d'efficacité énergétique pour se faire valoir auprès de la population canadienne. Par exemple, pensez aux thermopompes électriques à air à Terre-Neuve quand la centrale de Muskrat Falls produira un surplus d'électricité, ou au programme de promotion des surplus d'électricité de l'Ontario, qui accorde un rabais minimal en fonction des économies réalisées grâce aux activités d'efficacité énergétique. Du point de vue de la planification des systèmes, ces deux initiatives ne tiennent pas compte du contexte sous-jacent, c'est-à-dire du fait qu'il y a un surplus d'électricité. Dans le deuxième cas, une étude de l'Université de la Californie à Berkeley a permis de découvrir qu'un programme semblable mis en oeuvre aux États-Unis avait un rendement financier négatif de 2,2 %.

Au chapitre du développement économique, de nombreuses études réalisées au cours des trois dernières décennies donnent à penser que les solutions les plus rentables aux fins d'amélioration de l'efficacité énergétique résident dans le secteur industriel. Les grandes industries consomment, en effet, des quantités considérables de gaz naturel et d'électricité. D'un point de vue très concret, les entreprises se font concurrence pour obtenir des investissements en capital, et leurs hauts dirigeants sont mal informés quant aux avantages de ce genre d'activités. Les études montrent habituellement que le potentiel des améliorations de l'efficacité dans l'industrie est supérieur à celui des applications commerciales et résidentielles, et que ces démarches ont presque toujours une plus grande valeur économique. Pourtant, un grand nombre d'organisations mettant en oeuvre un large éventail de programmes ciblent les trois secteurs. Ainsi, au chapitre de l'efficacité économique, nous dispersons les effets des rares fonds dont nous disposons pour nous assurer que les parrains des programmes obtiennent le mérite.

Le bassin de financement destiné aux programmes d'efficacité énergétique devrait-il être soumis au triage pour cibler le plein potentiel des programmes les plus économiques? Gardez à l'esprit que les bénéfices de la productivité et de la compétitivité concernent presque tous le secteur industriel. À l'échelle nationale, il faudrait considérer que la compétitivité est une concurrence entre pays. Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils s'inquiéter si un édifice commercial ou un bâtiment sis au centre-ville d'une communauté est plus concurrentiel que son voisin?

Le développement économique concerne également la création d'emplois. Par dollar investi, les programmes d'efficacité énergétique permettent de créer plus d'emplois à l'échelle locale que les projets d'approvisionnement en énergie ou les infrastructures complexes, et ce, parce qu'un grand nombre des tâches peuvent être accomplies par les services d'énergie, les techniciens en chauffage, en ventilation et en climatisation et les compagnies d'amélioration de l'enveloppe des bâtiments locaux. De nombreux grands projets, qu'ils concernent l'énergie ou autre chose, font souvent appel à des travailleurs spécialisés de l'extérieur possédant certaines compétences. Dans le cas présent, un employé de l'extérieur pourrait venir d'une autre ville canadienne ou d'un pays étranger.

Nous devons donc nous demander quels sont nos objectifs économiques: le PIB et la compétitivité, ou la création d'emplois? J'ai souvent vu des programmes ayant ces deux objectifs. En pareil cas, la répartition des fonds est logique entre les programmes industriels moins onéreux qui ont des effets moindres sur la main-d'oeuvre locale et les programmes résidentiels plus chers qui sont plus avantageux sur le plan de la main-d'oeuvre.

En ce qui concerne la planification énergétique, il faut prendre en compte deux éléments. Le premier est la gestion du coût global du service à la clientèle. Il revient parfois moins cher d'économiser de l'énergie que d'accroître l'offre pour satisfaire la demande croissante. Il s'agit de gestion axée sur la demande. Le second élément est la gestion des émissions de gaz à effet de serre. Une diminution de la consommation d'énergie se traduira par une réduction des émissions.

Pour ce qui est du coût total pour les consommateurs, particulièrement dans le cadre de programmes ne concernant pas les services publics qui n'ont pas fait l'objet d'un examen réglementaire rigoureux, je ne suis pas certain qu'il existe un rapport entre le coût d'un programme d'efficacité énergétique et le coût de l'offre supplémentaire. Les coûts de l'électricité et du gaz naturel ont considérablement diminué ces dernières années, sauf dans le cas de l'électricité en Ontario.

• (1210)

Voilà qui signifie que les nouvelles options d'approvisionnement sont moins chères qu'avant; pourtant, nous semblons élargir nos programmes d'efficacité énergétique sans preuve montrant qu'ils sont moins chers que l'option d'approvisionnement. Sachez que nous parlons ici de nouvel approvisionnement ou d'efficacité énergétique. Nous n'évitons donc pas les coûts d'infrastructure nécessaires à l'acheminement de l'énergie; la vaste majorité de ces infrastructures sont en place et on les paiera quand même. C'est donc le remplacement de l'option des produits, qui constitue habituellement du tiers à la moitié de la facture.

Je proposerais de demander aux gestionnaires de programme de montrer qu'ils dépensent moins d'argent au chapitre de l'efficacité énergétique que pour l'option des produits plus chère.

Au chapitre des émissions de gaz à effet de serre, nous devrions aussi savoir que les réseaux électriques affichent un taux de non-émission de près de 85 %, et qu'avec l'abandon du charbon prévu en 2030, ce taux s'élèvera à plus de 90 %. Ainsi, si les parties prenantes veulent utiliser les programmes d'efficacité énergétique pour réduire les émissions, elles feraient mieux de mettre l'accent sur les programmes ciblant l'efficacité de la consommation d'hydrocarbures, c'est-à-dire principalement le gaz naturel, le pétrole et le diesel. Ici encore, il semble que l'on n'effectue pas ce genre d'analyse quand on étudie les programmes qu'on parrainera.

Voilà qui m'amène à proposer d'envisager l'élaboration d'un cadre clair quant aux objectifs stratégiques et d'effectuer un ensemble

solide d'analyses pour veiller à ce que les programmes ciblent le bon secteur concernant le bon service d'énergie pour les bons motifs. En outre, la transparence s'en trouverait améliorée si les résultats des tests étaient publiés dans le cadre des communications du programme.

Enfin, je voudrais traiter de la fragmentation des efforts au pays. Des programmes sont offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux, ou parrainés par des associations, des municipalités et des services publics, sans que l'on tienne suffisamment compte des mécanismes de prestation existants mis en oeuvre par des compagnies de service de détail ou commercial. Chaque gestionnaire de programme adopte son propre système de prestation et sa propre image de marque.

S'il existait un ensemble commun d'initiatives parrainées par tous les organismes de financement, comme le programme ENERGY STAR, avec une seule stratégie de prestation et d'image de marque, il serait bien plus facile pour les clients industriels, commerciaux et résidentiels de comprendre le besoin, les bénéfices et les processus. Nous devons admettre que les entreprises et les citoyens ne sont plus captifs des marchés locaux.

Les activités d'efficacité énergétique peuvent constituer un important outil de développement économique et de planification des systèmes. Elles ne sont pas toujours la meilleure solution par défaut, mais il importe d'en tenir compte. Leur valeur dépend du contexte, et c'est quelque chose que nous devons intégrer beaucoup plus à l'élaboration de nos programmes d'efficacité énergétique.

Merci.

• (1215)

**Le président:** C'est parfait. Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant M. Langlois et M. Cappon, qui seront les derniers, mais non les moindres.

**M. Pierre Langlois (président, Institut canadien de formation en énergie):** Je vous remercie de votre invitation. Je m'appelle Pierre Langlois et je suis président de l'Institut canadien de formation en énergie, aussi appelé CIET. Je suis accompagné par Olivier Cappon, qui est gestionnaire sénior, Développement des affaires et affaires gouvernementales, au sein de notre organisation.

CIET est une filiale à part entière d'Econoler, un bureau de consultants canadien qui travaille dans le domaine de l'efficacité énergétique depuis 35 ans dans plus de 160 pays. Nous collaborons avec toutes les institutions financières internationales et des organisations bilatérales concernant les questions de croissance économique et les changements climatiques dans le monde.

Au Canada, nous travaillons également avec le gouvernement fédéral et d'autres organismes gouvernementaux dans le domaine de l'efficacité énergétique depuis 25 ans. Nous sommes convaincus, bien sûr, que l'efficacité énergétique est la solution optimale pour le pays au chapitre de l'approvisionnement, de l'énergie, de la croissance et des changements climatiques.

Je ne m'attarderai pas aux changements climatiques, car de nombreux autres témoins, dont Daniel, ont déjà traité de la question. Mon exposé portera essentiellement sur le fait que l'efficacité énergétique constitue la meilleure option au chapitre de la croissance économique et de la création d'emplois.

Sachez que nous collaborons actuellement avec Ressources naturelles Canada afin de rendre les actifs du gouvernement plus verts grâce à l'efficacité énergétique. Nous formons un grand nombre de fonctionnaires quant au fait que le recours à l'efficacité énergétique est l'une des meilleures options pour le gouvernement lui-même.

Dernier fait, mais non le moindre, nous offrons de la formation, et notre marché a pris de l'expansion au cours des cinq dernières années. Nous formons trois fois plus de gens au Canada que nous le faisons il y a cinq ans, ce qui prouve sans contredit qu'il existe une tendance et un intérêt dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'efficacité énergétique est le carburant le plus économique. C'est un fait qui a été prouvé à maintes reprises, et je ne pense pas devoir vous inonder de chiffres à ce sujet. Il est probablement évident que quelque chose que l'on ne consomme pas est moins cher que quelque chose que l'on consomme.

En outre, nous parlons beaucoup de l'énergie verte lorsqu'il est question des énergies renouvelables. Ces énergies ne forment toutefois qu'une partie de la solution. Nous devons comprendre également que les énergies renouvelables coûteront toujours plus cher que l'efficacité énergétique. C'est très simple à comprendre.

Si les planificateurs qui ont construit des centrales au cours des 50 dernières années avaient essentiellement commencé avec la solution la plus chère pour graduellement adopter des solutions moins onéreuses, nous aurions constamment ajouté des énergies moins chères au réseau d'approvisionnement et le coût global pour les utilisateurs finaux aurait diminué. Cependant, vous comprendrez que, de toute évidence, ce n'est jamais ce qui s'est passé. Quand nous avons construit ces centrales, nous sommes passés de la source d'énergie la moins chère à la plus onéreuse. Ainsi, l'augmentation de l'offre coûtera toujours plus. Le contraire est impossible.

L'efficacité énergétique coûtera toujours moins, car on ne paie pas pour ce qu'on ne consomme pas. Qui plus est, elle ne subira jamais les effets de l'inflation comme c'est le cas pour les autres sources d'énergie. L'efficacité énergétique a non seulement l'avantage de coûter moins cher, mais son coût n'augmentera jamais au fil du temps. Or, ce ne sera pas le cas de l'approvisionnement en énergie.

Ce qui est intéressant, c'est qu'il existe déjà un mouvement d'envergure dans ce domaine au Canada. J'ai apporté un livre récent — en plusieurs exemplaires, si certains souhaitent en obtenir une copie — que j'ai écrit avec un de mes collègues au sujet des perspectives de l'efficacité énergétique au Canada. Ce livre démontre essentiellement que chaque province et territoire agit différemment sur le plan de l'efficacité énergétique.

J'avais déjà observé la même tendance à l'échelle internationale quand on m'a demandé d'étudier le marché de l'efficacité énergétique au Canada. Il n'y a pas un seul marché au pays; le marché diffère selon la province. Chaque province agit différemment.

À titre d'exemple, la Colombie-Britannique s'est dotée d'un plan à long terme de 20 ans dans le domaine des ressources, ainsi que d'un plan à court terme concernant la gestion de la demande. L'Ontario, pour sa part, dispose d'un cadre misant avant tout sur l'économie, une variante de la loi sur l'économie d'énergie. Quant à la Nouvelle-Écosse, elle a adopté la loi sur la restructuration de la conservation et de l'efficacité énergétique en 2014, et le Québec a un plan très dynamique en matière d'efficacité énergétique, même si toute sa production d'électricité repose sur une source renouvelable.

En outre, même si j'étais capable de vous convaincre que l'efficacité énergétique est la source d'énergie la meilleure, la moins

chère et la plus propre, vous devriez vous demander pourquoi elle n'est pas aussi exploitée que le côté de l'offre. C'est parce qu'il existe de nombreux obstacles sur le marché, comme Daniel et d'autres témoins l'ont brièvement expliqué.

Cependant, nous savons avec certitude que si nous continuons d'agir comme nous le faisons, au moins les deux tiers du potentiel du Canada en matière d'efficacité énergétique ne seront pas exploités, même si les secteurs public et privé ont un grand nombre de programmes et d'initiatives.

● (1220)

Je vais essayer de vous exposer les avantages économiques liés à l'efficacité énergétique en m'appuyant sur trois piliers. Il s'agit des répercussions, de la capacité concurrentielle et des possibilités d'exportation pouvant découler de notre situation particulière.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, entre autres sources, des investissements de l'ordre de 1,5 million de dollars dans des mesures d'efficacité énergétique peuvent mener à la création de 8 à 27 emplois. Des chercheurs de partout dans le monde s'intéressent à la question. À titre d'exemple, l'Alberta fait valoir que ses investissements en matière d'efficacité énergétique sont à l'origine d'une croissance économique de l'ordre de 475 millions de dollars grâce à une intensification de l'activité économique qui a permis la création de 2 300 emplois.

Il peut être également intéressant pour vous de noter que les emplois créés grâce aux mesures d'efficacité énergétique ne sont pas nécessairement réservés aux professionnels très spécialisés. Ils sont en fait accessibles à tous. Il va de soi que la situation est différente du côté de l'approvisionnement énergétique, un secteur qui exige beaucoup plus de compétences spécialisées.

Il faut aussi tenir compte du fait que des emplois sont créés localement. Ainsi, le gros des investissements à consentir pour une éolienne va à l'achat d'une turbine, laquelle sera la plupart du temps produite à l'extérieur du Canada. Lorsque l'on mise plutôt sur l'efficacité énergétique, la plupart des nouveaux emplois sont créés localement. Vous n'allez pas embaucher quelqu'un à l'étranger si vous voulez faire isoler votre résidence, changer votre éclairage ou même accroître l'efficacité énergétique de votre usine. Des emplois sont créés non seulement à l'échelle planétaire, mais aussi au niveau local.

Il y a aussi des emplois indirects qui s'ajoutent à l'équation. Toutes les sommes économisées grâce aux gains d'efficacité énergétique vont être à la disposition des gouvernements, des industries et des particuliers qui pourront les dépenser par ailleurs. Il va de soi que la capacité financière ainsi libérée va favoriser la création d'emplois indirects.

Je crois que l'on a déjà abordé la question de la capacité concurrentielle accrue. Rappelons tout de même qu'un secteur industriel capable de réduire ses frais d'exploitation sera beaucoup mieux à même de soutenir la concurrence, et ce, aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Il n'est pas question ici d'efficacité en matière d'argent, de temps ou de tout autre facteur économique, mais bien d'efficacité énergétique, un objectif dont les avantages sont peut-être un peu plus difficiles à saisir. L'efficacité est toutefois une vertu dans tous les aspects de la vie économique, et il devrait en aller de même pour la consommation énergétique.

Dans le secteur public, tous les gouvernements, y compris à l'échelon fédéral, doivent composer avec des besoins financiers qui ne cessent d'augmenter. Les exigences se multiplient au Canada comme ailleurs dans le monde, y compris à l'échelle des provinces et des municipalités. Si vous parvenez à réduire vos coûts énergétiques, c'est autant d'argent que vous pourrez utiliser à meilleur escient, plutôt que de le consacrer simplement à l'approvisionnement énergétique sans pouvoir l'investir au bénéfice de votre collectivité.

Pour ce qui est des exportations, j'ai travaillé en Arabie saoudite, l'un des plus grands pays producteurs. L'Arabie saoudite a maintenant adopté une politique accordant la priorité à l'efficacité énergétique. Les Saoudiens se sont dit qu'il était nettement préférable pour eux de vendre leur pétrole à l'étranger, plutôt que de le consommer au pays. Du point de vue économique, c'est on ne peut plus logique.

Nous sommes un peu dans la même position. Le Canada est un exportateur net. Nous pouvons vendre notre électricité, notre pétrole et notre gaz naturel. Ne serait-il pas merveilleux de pouvoir en vendre davantage à l'étranger, surtout pour ce qui est de notre énergie verte, plutôt que de simplement l'utiliser en pure perte au Canada?

Le dernier avantage, mais non le moindre, réside dans le renforcement de nos compétences et de nos capacités. L'efficacité énergétique est un domaine complexe, sans doute bien davantage que celui de l'approvisionnement en énergie. Je ne suis pas en train de dire que la question de l'approvisionnement n'est pas complexe en elle-même, mais il y a toute une diversité de mesures possibles pour accroître l'efficacité énergétique. On ne se limite pas à une seule chose; il y a de multiples facettes. Les mesures que l'on utilise dans le secteur résidentiel ne conviennent pas pour l'industrie. Le bagage de compétences nécessaire est donc très varié. Il est primordial que nous parvenions à développer ces compétences au sein de l'économie canadienne. Si nous pouvons favoriser l'acquisition de telles compétences dans la collectivité, des emplois ne manqueront pas d'être créés, car la demande existe bel et bien.

J'ajouterais que lorsqu'une organisation investit dans un système écoénergétique pour son immeuble, les coûts ne vont pas disparaître d'eux-mêmes. Il faut qu'elle puisse compter sur des gens capables de faire fonctionner ces systèmes, un peu comme c'est le cas pour chacun de nous à la maison. Peu importe les investissements qui sont consentis, nous avons besoin de techniciens, d'ingénieurs et d'opérateurs compétents. Grâce au renforcement de ces capacités, nous allons générer énormément de richesse au Canada. En plus des emplois créés, chaque utilisateur bénéficiera de gains d'efficacité, ce qui se traduira par une économie globalement plus efficiente.

En conclusion, j'espère que les différents témoignages que vous entendrez vous permettront de vous faire une meilleure idée des avantages de l'efficacité énergétique, non seulement du point de vue environnemental — je crois que tout le monde comprend bien que la diminution de la consommation d'énergie entraînera une baisse de la pollution et aura un effet positif sur les changements climatiques — mais aussi comme moteur de croissance économique. Nous n'avons pas à opposer protection de l'environnement et croissance de l'économie. Les deux peuvent très bien aller de pair.

• (1225)

Des avantages semblables se feront ressentir dans tous les secteurs de l'économie. Nous avons parlé un peu de la situation dans l'industrie, et je suis tout à fait d'accord, mais il y aura aussi des bénéfices au niveau gouvernemental, au niveau commercial et au niveau résidentiel, soit pour les électeurs eux-mêmes.

En outre, le nombre d'emplois créés par dollar injecté va être plus élevé que si vous continuiez à investir ou à favoriser les investissements du côté de l'approvisionnement, simplement du fait que la prochaine option d'approvisionnement sera toujours plus coûteuse que la précédente.

En conclusion, pour d'excellentes raisons touchant aussi bien l'économie que l'environnement, j'estime que les mesures visant l'efficacité énergétique doivent primer dans le cadre de toute politique en la matière. L'efficacité énergétique n'est pas seulement l'une des solutions que l'on peut envisager; elle doit en fait être la première à laquelle on songe.

**Le président:** Merci beaucoup.

M. Serré sera le premier à poser ses questions.

M. Rousse a dû nous quitter. Si vous aviez des questions à lui poser, vous pouvez les lui transmettre par écrit.

[Français]

**M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.):** Merci, monsieur le président.

D'abord, je tiens à remercier tous les témoins. L'information qui nous a été donnée aujourd'hui va nous aider grandement à faire notre rapport.

Monsieur Luymes, vous avez dit qu'il y avait une bonne collaboration entre Ressources naturelles Canada et les autorités américaines, mais qu'il restait beaucoup de travail à faire en ce qui concerne les provinces.

De votre côté, monsieur Fogwill, vous avez dit qu'il y avait un manque de collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités, les associations et le secteur des services publics.

Ma question s'adresse à vous deux. Quelles recommandations feriez-vous au Comité pour qu'il y ait une meilleure collaboration entre les provinces et le fédéral?

[Traduction]

**M. Martin Luymes:** Je vais débiter, car mes suggestions sont sans doute plus simples.

**Des députés:** Ah, ah!

**M. Martin Luymes:** Je dirais qu'il y a eu des progrès pour ce qui est de l'harmonisation entre le Canada et les États-Unis. Il y a peut-être lieu de s'inquiéter en raison du contexte politique actuel aux États-Unis. Pendant de nombreuses années, le Canada accusait un retard par rapport aux États-Unis qui haussaient sans cesse leurs normes de rendement minimales en matière d'efficacité énergétique. Le Canada a maintenant comblé son retard et est même prêt à ouvrir la marche, ce qui devrait tous nous réjouir. Dans la conjoncture actuelle, il ne semble pas en effet y avoir le même engagement de la part des Américains en faveur d'un resserrement des normes relatives à l'efficacité énergétique.

Nous nous inquiétons du sort de nos manufacturiers qui conçoivent leurs produits en fonction d'un marché nord-américain unique et qui ne sont pas chauds à l'idée de devoir fabriquer différents produits pour différents secteurs.

Comme je l'indiquais, le problème est exacerbé par la concurrence que se livrent certains gouvernements provinciaux qui — et je ne veux pas noircir le tableau outre mesure — souhaitent pouvoir se targuer d'avoir les normes les plus rigoureuses au pays.

Il y a un certain nombre d'années au Manitoba, le rendement énergétique minimum pour les dispositifs de chauffage était fixé à 90 %. La province a décidé de le hausser à 94 %, simplement pour faire mieux qu'ailleurs au pays. Les manufacturiers ont ainsi dû livrer des chaudières spécialement conçues pour ce marché, lequel est de très petite taille. Il en est résulté des pertes d'efficacité dans les secteurs de la fabrication et de la distribution.

L'Accord de libre-échange canadien nous autorise un certain optimisme. On s'est en effet engagé à harmoniser les normes en vigueur au Canada par le truchement d'une table de conciliation et de coopération en matière de réglementation. Ce processus permettra notamment d'harmoniser les codes du bâtiment et diverses normes en matière d'efficacité énergétique. Nous avons tout lieu d'être optimiste, mais, comme je l'indiquais, nous avons encore du pain sur la planche.

• (1230)

**M. Marc Serré:** Monsieur Fogwill.

**M. Allan Fogwill:** Dans le cadre de mon travail auprès de différentes associations et divers gouvernements, j'ai pu constater que chacun semble viser des objectifs différents. Il est essentiel de bien comprendre quels sont les objectifs visés avant même de vouloir cerner les problèmes de mise en oeuvre qui peuvent se poser. Si l'on ne saisit pas bien les objectifs de chacun, il est possible qu'aucune entente ne soit envisageable.

Je suis toujours favorable à une collaboration entre les parties en cause et j'estime que si les processus nécessaires sont en place pour tout au moins permettre un dialogue continu quant aux actions de chacun, vous verrez peu à peu les gens commencer à travailler ensemble et à coordonner leurs efforts en s'inspirant de visées à plus long terme.

Il y a près de 25 ans, nous discutons de la possibilité d'utiliser le logo ÉnerSage en Ontario. Il avait été conçu en Colombie-Britannique et cette province avait une licence pour s'en servir. Pour une raison ou une autre, le projet a échoué parce que les objectifs n'étaient pas les mêmes de part et d'autre.

Nous avons maintenant un slogan en Ontario — et je ne me souviens plus exactement de ce que c'est — et si vous parcourez les suivants...

**M. Martin Luymes:** C'est « Économisez l'énergie ».

**M. Allan Fogwill:** C'est bien cela.

Allez n'importe où au pays. Choisissez une province. Choisissez une ville. Chacune a son initiative portant son nom bien à elle pour parvenir au même résultat. C'est plutôt frustrant. Il faut d'abord et avant tout réunir tout ce monde-là pour voir si l'on peut s'entendre quant aux objectifs à atteindre. Il faut ensuite les laisser poursuivre leurs échanges pour qu'une prise de conscience finisse par inciter les récalcitrants à joindre la parade.

[Français]

**M. Marc Serré:** Monsieur Langlois, vous avez parlé du potentiel d'exportation d'énergie du Canada. Pourriez-vous indiquer au Comité quelles mesures le Canada pourrait prendre pour être un plus grand exportateur d'énergie?

**M. Pierre Langlois:** Évidemment, l'exportation résultera directement du fait que nous aurons de l'énergie à vendre. Nous ne pourrions exporter de l'énergie que si nous en produisons en surplus.

La recommandation est relativement simple: avant même de penser à construire plus de centrales et à augmenter notre capacité de production en vue d'exporter de l'énergie, la plus grande richesse

serait probablement de consommer moins d'énergie pour pouvoir exporter l'énergie en surplus.

Cette recommandation semble vraiment simple, mais pour y donner suite, il faut qu'il y ait une réelle volonté politique d'agir en matière d'efficacité énergétique. Comme mes collègues l'ont dit, il est très difficile de nous entendre tous sur les meilleures façons de réduire la consommation énergétique; c'est très complexe.

Pour construire une centrale hydroélectrique, tout le monde s'accorde sur le même concept; il n'y a pas mille façons de s'y prendre. Pour réduire la consommation énergétique, on a parlé des normes ainsi que des codes que le gouvernement canadien établit. Cela constitue une très bonne approche. On a aussi parlé de donner de la formation aux gens pour les aider à trouver des façons de réduire leur consommation énergétique. Ce ne sont là que des exemples. Il y a énormément de possibilités différentes.

Le gouvernement canadien pourrait mobiliser toutes les parties, comme l'ont dit mes collègues, pour qu'elles s'orientent vers une harmonisation des choses. Cela permettrait certainement de libérer cette énergie et de l'exporter.

**M. Marc Serré:** C'est excellent.

[Traduction]

Monsieur Fogwill, j'aimerais savoir ce que vous pensez de concepts comme les technologies nouvelles, l'atténuation des risques, la commercialisation et la vallée de la mort. À la lumière de votre expérience, avez-vous des recommandations à nous adresser quant aux moyens à privilégier pour appuyer la croissance des petites entreprises lorsqu'il est question d'atténuation des risques et de commercialisation? Vous en avez parlé précédemment.

**M. Allan Fogwill:** Du point de vue de l'efficacité énergétique, je crois qu'il faut surtout miser sur la constance. Il faut s'efforcer de concevoir les programmes pouvant produire les meilleurs résultats et s'assurer de les maintenir en place. En effet, bon nombre de ces petites entreprises fondent presque entièrement leur plan d'affaires sur les programmes gouvernementaux. Hydro Ontario nous a fourni un bon exemple de ce qu'il convient d'éviter à ce chapitre à la fin des années 1980. Sans avertissement, différents programmes d'efficacité énergétique alors offerts ont été interrompus dans le temps de le dire. Plusieurs petites entreprises n'ont pas tardé à cesser leurs activités parce que le fondement même de leur plan d'affaires venait de s'écrouler.

Si les programmes ne peuvent pas demeurer les mêmes au fil des ans, il faudrait tout au moins que les changements apportés soient communiqués assez longtemps à l'avance pour permettre à chacun de se préparer en conséquence. Un délai de six mois n'est pas suffisant.

• (1235)

**Le président:** Je vais malheureusement devoir vous interrompre ici, monsieur Fogwill.

Monsieur McCauley et monsieur Falk, je crois que vous allez partager votre temps.

**M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC):** Oui. Je vais débiter.

Messieurs, je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Je regrette que nous n'ayons pas davantage de temps à vous consacrer, car vous formez certes un groupe de témoins fort intéressants.

Monsieur Langlois, je m'adresse d'abord à vous. Vous avez indiqué travailler avec le gouvernement pour l'écologisation de ses actifs. Pouvez-vous m'expliquer brièvement en quoi ce travail consiste? Je pose la question parce que nous procédons actuellement au comité des opérations à une étude sur l'efficacité énergétique et l'écologisation du gouvernement. Nous avons reçu à cette fin des cadres du Conseil du Trésor, l'instance responsable de la stratégie gouvernementale en la matière. Nous avons aussi accueilli des représentants d'Environnement et Changement climatique Canada et d'autres ministères. Aucun de ces témoins n'a été en mesure de nous dire quel était l'objectif ou le résultat visé pour les plans gouvernementaux, qu'il s'agisse de réduire l'utilisation de l'énergie, de diminuer les coûts ou peu importe. Il n'y a pas de plan d'ensemble unique qui a été élaboré.

J'aimerais savoir quel est votre rôle à ce chapitre et si vous croyez que nous nous tirons dans le pied en investissant toutes ces ressources et tous les efforts de ces bureaucrates dans une initiative pour laquelle aucun résultat n'est planifié.

**M. Pierre Langlois:** Je vais demander à Olivier de vous répondre à ce sujet, car il collabore directement avec Ressources naturelles Canada aux fins de ce programme.

**M. Olivier Cappon (gestionnaire supérieur, Développement des affaires et affaires gouvernementales, Institut canadien de formation en énergie):** Merci, Pierre.

Notre contribution consiste essentiellement à dispenser de la formation aux employés du gouvernement fédéral. Je dois préciser que le programme est accessible sur une base volontaire. Il n'y a aucune mesure obligatoire. Les choses se déroulent à peu près toujours de la même manière. Un gestionnaire ou un autre dirigeant nous signale une lacune relativement à une certaine capacité au sein d'une société d'État ou...

**M. Kelly McCauley:** Vous les formez pour faire quoi exactement? Pour produire des rapports?

**M. Olivier Cappon:** Non. Nous avons surtout travaillé jusqu'à maintenant au renforcement des capacités et à la sensibilisation quant à la nécessité d'accroître l'efficacité énergétique des bâtiments et des processus d'une manière générale. Il peut s'agir d'une société d'État, d'une agence gouvernementale ou d'un ministère qui s'adresse à nous. Les requêtes nous viennent principalement jusqu'à maintenant des ministères et des agences. Nous en avons eu six différentes pour l'instant. Il y a tout de même une grande variété quant au genre de besoins que nous sommes appelés à combler. Cela peut aller de l'agriculture, avec un examen de certaines exploitations et des structures en place, jusqu'à l'efficacité énergétique des navires de guerre, notre dossier le plus récent.

Il y a une grande variété de demandes possibles, mais je pense que nous pouvons en faire bien davantage.

**M. Kelly McCauley:** Avez-vous eu un rôle à jouer dans les projets pilotes visant à accroître l'efficacité énergétique des édifices appartenant au gouvernement?

**M. Pierre Langlois:** Je peux ajouter quelque chose.

**M. Kelly McCauley:** J'aimerais savoir ce que vous en pensez, car nous avons examiné les chiffres et nous les avons soumis aux gens des Services publics en leur faisant valoir que malgré tout l'argent dépensé, la consommation d'énergie et les coûts afférents ont grimpé en flèche dans le cas de certains édifices. On nous a répondu que l'on n'arrivait pas à comprendre pourquoi.

Pourquoi réaliser un projet pilote dans ces circonstances? Pourquoi dépenser ainsi des millions de dollars sans avoir de

résultat mesurable démontrant que c'est bénéfique pour l'environnement ou pour les contribuables?

**M. Pierre Langlois:** Pour revenir à la formation, je voulais préciser qu'elle porte notamment sur la maintenance pour assurer un meilleur fonctionnement des systèmes, sur la conception pour veiller à ce qu'ils soient mieux conçus, et sur l'aspect structurel pour permettre la mise en oeuvre de solutions efficaces. C'est donc très technique. Pour répondre à votre dernière question, nous collaborons effectivement avec Ressources naturelles Canada dans le cadre de l'Initiative des bâtiments fédéraux. Son nom a été changé récemment, mais je me souviendrai toujours de l'acronyme en anglais, FBI, parce que tout le monde trouve ça très drôle lorsque je me rends aux États-Unis.

L'Initiative des bâtiments fédéraux s'appuie sur un mécanisme de contrats de performance énergétique. Des entrepreneurs répondent aux appels d'offres du gouvernement pour concevoir et mettre en oeuvre des systèmes dont ils garantissent les résultats sur une période de 5 à 10 ans. Il est bien certain que ces résultats sont effectivement obtenus, car l'entrepreneur est payé uniquement après avoir démontré que c'était bel et bien chose faite.

Il peut toutefois être difficile lorsqu'il s'agit de mesurer...

**M. Kelly McCauley:** Parlez-vous du projet pilote?

**M. Pierre Langlois:** Non, ce n'est pas un projet pilote. C'est un programme qui existe depuis 1995.

**M. Kelly McCauley:** Services publics et Approvisionnement Canada a rénové certains édifices sans pouvoir démontrer quel est l'objectif visé ni même expliquer les raisons pour lesquelles la consommation énergétique a augmenté. Je me demandais si vous aviez contribué à cette initiative.

**M. Pierre Langlois:** Non pas à celle-là... Nous parlions de celle qui prévoit des contrats de performance énergétique, mais vous soulevez l'une des difficultés qui se posent. Comment mesurer les économies réalisées par rapport à ce qui peut se faire du point de vue de l'approvisionnement où l'on dispose d'un compteur. Vous avez tout à fait raison de dire que ce n'est pas aussi simple dans le cas de l'efficacité énergétique. Nous n'avons pas participé à l'initiative dont vous parlez.

• (1240)

**M. Kelly McCauley:** Merci.

**M. Ted Falk (Provencher, PCC):** Merci.

Tout comme mon collègue, je tiens à vous remercier pour votre comparution devant le Comité et pour vos témoignages des plus intéressants.

Monsieur Fogwill, vous avez indiqué que l'abandon des systèmes actuels de transmission et d'approvisionnement en électricité n'est pas nécessairement la solution idéale pour accroître notre efficacité énergétique. Pourriez-vous nous en dire plus long à ce sujet? Avez-vous des exemples à nous donner?

**M. Allan Fogwill:** Désolé, mais pourriez-vous reformuler la question?

**M. Ted Falk:** Vous avez dit brièvement que ce n'est pas nécessairement en abandonnant les sources d'approvisionnement ou les modèles énergétiques existants...

**M. Allan Fogwill:** En fait, j'essayais de faire valoir... Dans l'analyse des programmes d'efficacité énergétique, on parle de coûts évités. Cette expression est utilisée pour désigner les coûts de la prochaine unité d'approvisionnement énergétique dont vous pourriez avoir besoin. Si vous dépensez moins pour une mesure d'efficacité énergétique, vous réalisez des économies. Si vous dépensez davantage, ce n'est pas rentable.

**M. Ted Falk:** Tout à fait.

**M. Allan Fogwill:** Au cours des 10 dernières années, nous avons vu les coûts de nos différentes options d'approvisionnement diminuer considérablement. Le prix du gaz naturel a été réduit au moins de moitié, ce qui fait que l'électricité produite à partir du gaz naturel revient à environ 5 ou 6 ¢ le kilowattheure. Le prix de l'énergie éolienne a aussi baissé. Elle revient également à environ 5 ¢ le kilowattheure lorsqu'elle est combinée à des dispositifs au gaz naturel ou même à un compresseur d'air.

Alors que nous estimions auparavant que le coût de la prochaine option d'approvisionnement allait être plus élevé — et c'est sur ce point que je diffère d'opinion avec l'autre témoin —, ce n'est plus le cas. La situation n'est vraiment plus ce qu'elle était il y a 20 ans alors que nous nous tournions d'emblée vers les mesures d'efficacité énergétique qui représentaient la solution la moins coûteuse. Il n'en est plus ainsi, ou tout au moins pas nécessairement. Si l'on s'imagine qu'il y a une seule option à retenir automatiquement, c'est que l'on ne réfléchit pas suffisamment. Il faut procéder à ces tests, à cette analyse, car le prix des sources d'approvisionnement en électricité est à la baisse. Le prix du gaz naturel a chuté et il en va de même de la transmission d'électricité grâce au passage du courant alternatif au courant continu qui permet d'importants gains d'efficacité.

Je veux simplement vous dire qu'il faut faire le travail d'analyse nécessaire. Il faut déterminer quelle option doit être privilégiée. Il ne faut pas simplement considérer d'entrée de jeu que l'on doit toujours choisir l'avenue de l'efficacité énergétique. Ce n'est pas nécessairement le cas.

Je vous ai parlé des résultats d'une étude menée à l'Université Berkeley où l'on a obtenu un impact négatif de 2,2 % avec un plan détaillé d'efficacité énergétique pour une résidence. Du point de vue économique, ce n'est pas rentable.

**M. Ted Falk:** Mais c'est tout à fait écoénergétique.

**M. Allan Fogwill:** Oui, une mesure peut être tout à fait écoénergétique, mais ne pas être efficiente du point de vue économique.

**M. Ted Falk:** Vous avez raison.

Je crois que je n'ai plus de temps.

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**M. Ted Falk:** Je ne voudrais pas gaspiller tout ce temps.

**Des voix:** Ah, ah!

**Le président:** Si vous êtes capable de poser une question et d'obtenir une réponse en 30 secondes, c'est ce qu'il vous reste.

**M. Ted Falk:** Merci beaucoup, monsieur Fogwill.

**Une voix:** Vous allez devoir vous montrer efficient.

**M. Ted Falk:** Oui, je vais l'être.

Monsieur Langlois...

**Le président:** Il ne vous reste plus que 20 secondes.

**Des voix:** Ah, ah!

**M. Ted Falk:** Monsieur Langlois, quel genre de rapports coûts-avantages recherchez-vous avec des mesures visant l'efficacité énergétique?

**M. Pierre Langlois:** En fait, ce n'est pas nous qui recherchons ces avantages, mais bien les consommateurs.

**M. Ted Falk:** À la lumière de votre expérience, pourriez-vous toutefois nous dire à quoi on pourrait raisonnablement s'attendre quant à ce rapport coûts-avantages?

**Le président:** Une réponse très brève, s'il vous plaît.

**M. Pierre Langlois:** Il y a un éventail de résultats possibles. Nous travaillons avec des industries qui refusent d'investir même en sachant qu'elles vont récupérer leur investissement en l'espace d'un an. Cette réaction s'explique par différents facteurs que je pourrais vous exposer plus en détail. Il y a aussi des cas dans le secteur institutionnel où l'on décide d'aller de l'avant malgré un délai de 5 à 10 ans pour récupérer son investissement. Quel que soit ce délai — qui doit être inférieur à 10 ou 15 ans —, il demeure en définitive plus logique d'aller de l'avant, car les coûts de cet apport énergétique sont nuls. Peu importe les coûts du côté de l'approvisionnement, il est préférable en fin de compte...

**Le président:** Je dois vous interrompre, monsieur Langlois. Merci.

Monsieur Cannings.

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD):** Je vous remercie tous de votre présence. C'est très intéressant.

Je vais commencer par vous, monsieur Fogwill. Vous avez parlé de la fragmentation des efforts du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, des services publics et des municipalités, ainsi que de la constance concernant le financement. Nous avons le cadre pancanadien, et j'ignore si l'objectif était de régler le problème.

Concernant l'efficacité énergétique, il y a entre autres le programme de rénovation. Vous avez peut-être quelque chose à dire à ce sujet également. Nous avons un programme fédéral de rénovation pour les habitations. On peut penser qu'il n'a pas eu de grandes répercussions. Comme vous le disiez, c'est surtout sur l'industrie qu'il y en a eu, mais le programme a permis un apport important de fonds pour le gouvernement. Les gens ont dépensé beaucoup d'argent. Comme vous l'avez dit, c'est de l'argent qui a été dépensé dans les collectivités. Il est resté au Canada, dans les collectivités. Or, dans le cadre pancanadien, on a attribué cela aux provinces en quelque sorte. Certaines ont agi. L'Ontario vient d'abandonner, malheureusement.

Je me demande seulement si vous pouvez nous donner des conseils et en donner au gouvernement canadien. Que devrait faire le gouvernement fédéral pour résoudre ce problème de fragmentation des efforts? Devrait-il essayer de faire tout ce qu'il peut, seul, pour favoriser un effort plus constant dans l'ensemble du pays? Devrait-il investir à long terme et ne pas mettre fin à cela au milieu d'un programme? Avez-vous des conseils à donner au gouvernement fédéral à cet égard?

• (1245)

**M. Allan Fogwill:** C'est une très bonne question. Je crois que nous aimerions tous que les différents gouvernements du pays collaborent davantage et avancent au lieu de reculer. Cela nuit à l'efficacité de notre processus. Grâce à sa vaste portée, le gouvernement fédéral pourrait mener les mêmes activités partout au pays, mais cela ne favorisera pas cette collaboration qui, je crois, est nécessaire, entre tous les partenaires de sorte qu'ils puissent s'unir et travailler ensemble.

Je crois que l'efficacité énergétique n'est qu'une des nombreuses questions qui peuvent être réglées par une approche de collaboration. Il s'agit simplement de travailler fort. Il n'existe pas de solution miracle. Je n'en vois pas. Même si l'on se présente avec de l'argent, les gens voudront imposer des limites sur l'argent dépensé dans leur secteur.

C'est ce que j'ai constaté sur une petite échelle lorsque le gouvernement de l'Ontario se demandait s'il était préférable de centraliser ses activités d'efficacité énergétique à l'Office de l'électricité de l'Ontario, qui n'existe plus, plutôt que de laisser la responsabilité à tous les services publics. Tous les services publics ont dit qu'ils voulaient s'en occuper parce que ce sont eux qui sont les plus près des consommateurs. Pourtant, sur le plan des systèmes, la façon la plus efficace aurait été de s'en remettre à l'Office de l'électricité de l'Ontario, mais les jeux politiques et les pressions ont été tels que ce sont maintenant tous les services publics qui s'en occupent eux-mêmes.

Ce ne sera pas facile, mais je pense que si tout le monde collabore, cela facilitera les choses.

**M. Richard Cannings:** Je vais maintenant poser des questions à M. Luymes.

M. Fogwill a parlé de la baisse des prix de certains produits énergétiques. Je crois que ce serait bien si nous avions tous des pompes géothermiques, mais de façon plus réaliste ou à court terme, y a-t-il de meilleures façons d'inciter les gens à se procurer des générateurs d'air chaud au gaz naturel plus efficaces, ou...?

Un citoyen de ma circonscription — et il n'est peut-être pas le seul — a créé un système de chauffage alimenté au gaz naturel qui est à l'extérieur, comme une thermopompe, mais dans un endroit fermé. Il utilise la chaleur produite pour générer de l'électricité, ce qui fait baisser sa facture d'électricité. Cela réduit grandement ces besoins.

Est-ce le type de système hybride sur lequel nous devons nous pencher?

**M. Martin Luymes:** Cela décrit un type de système hybride que j'ai mentionné dans mon exposé. Je crois en effet que c'est à examiner.

Je crois également — et je veux seulement ajouter à une chose qu'a dite Allan — que l'adoption d'une démarche coordonnée à l'échelle fédérale pourrait être sensée, mais il nous faut aussi tenir compte du fait que les sources d'énergie varient considérablement d'une province à l'autre. S'il peut être sensé de réduire les émissions de carbone en faisant la promotion de thermopompes en Ontario, en Colombie-Britannique ou au Québec, ce serait illogique en Alberta, car on remplacerait peut-être le gaz naturel, qui est assez efficace, par de l'électricité produite au pétrole ou au charbon comme type de carburant pour les thermopompes. Il nous faut une certaine variabilité fondée sur les sources d'énergie.

L'autre point que je veux soulever concerne le prix des produits de base. On peut se consoler bien sûr en se disant qu'à l'heure actuelle, le prix du gaz naturel n'a jamais été aussi bas, mais je crois que le gaz naturel en tant que source émettrice de carbone ou carburant, si on le compare à d'autres, doit également être analysé en fonction des répercussions de la tarification du carbone. Le prix ne restera pas aussi bas éternellement. En fait, le gouvernement a dit que nous devons changer le prix de ces types de carburants, ce qui inciterait les gens à utiliser d'autres types de carburant.

• (1250)

**M. Richard Cannings:** D'accord.

J'essaie de poser des questions à tout le monde.

Vous avez parlé de l'investissement gouvernemental dans la formation. Dans ma ville, le Collège Okanagan offre un programme de gestion de la construction durable qui est conçu pour former des gens exactement à cette fin. On nous a parlé maintes fois au Comité de la nécessité d'offrir toutes sortes de formations.

Est-ce le type de choses que vous faites? Que recommanderiez-vous au gouvernement? Comment pourrait-il le mieux inciter les gens ou investir dans ce type de formations, dans lesquelles les gens apprendraient des techniques de construction modernes favorisant l'efficacité énergétique?

**M. Pierre Langlois:** Je crois que dans ce type de marché, l'accès à la formation est essentiel, car les meilleures options ne sont probablement pas dans l'esprit des grands industriels, mais dans la capacité des travailleurs de déceler l'occasion.

C'est un travail très technique, et il faut savoir ce qu'on fait sur le plan de la construction. Si nous investissons dans les capacités par tous les moyens possibles, de la formation collégiale à la formation spécialisée, ou peu importe, le gouvernement canadien peut accroître l'accès en réduisant les coûts, en offrant des cours normalisés ou en intégrant ces cours au niveau universitaire.

L'accès au savoir est indispensable pour accroître l'efficacité énergétique au Canada.

**M. Richard Cannings:** Est-ce que mon temps est écoulé?

**Le président:** Oui. J'en suis désolé.

Monsieur Whalen, vous êtes le dernier intervenant.

**M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur McCauley, je me réjouis de vous revoir. Cela fait presque un an que je ne me suis pas retrouvé assis en face de vous. Je vous remercie d'être des nôtres.

Les témoignages de M. Langlois et de M. Fogwill sont très intéressants. Il y a cette juxtaposition de ce qui, je crois, est un point très important sur lequel nous pourrions faire des recommandations dans le cadre de notre étude. Si j'ai bien compris, monsieur Langlois, vous avez fait quelques hypothèses sur l'accès à des marchés extérieurs en parlant de l'Arabie saoudite. Vous avez dit qu'il y aura toujours une demande, et selon d'autres observations que vous avez faites, vous dites en quelque sorte que l'énergie excédentaire serait toujours utilisée.

Je pense que M. Fogwill a bien analysé... Je viens de Terre-Neuve, et je sais que le problème, c'est que nous sommes dans une situation où le prix de l'énergie est fixé en bloc. L'énergie est achetée et transmise en bloc, et il y a un taux qui est payé en fonction du bloc. Si l'on n'utilise pas le bloc au complet, on peut bien avoir autant d'efficacité énergétique que l'on veut, mais on paie le même montant pour le bloc. Je pourrais utiliser 100 unités, mais si je décide de réduire ma consommation de 10 % et d'utiliser seulement 90 unités, il m'en coûtera 11,11 % de plus pour revenir à zéro. Je ne crois pas que cette hypothèse selon laquelle il y aura toujours une demande soit bonne; cependant, je pense qu'avec une bonne planification, nous pouvons créer la demande.

Je me demande seulement si vous convenez que le passage du secteur des transports à l'énergie propre offre, essentiellement, une source de demande d'électricité illimitée.

Je vais commencer par vous, monsieur Fogwill.

**M. Allan Fogwill:** Oui, mais...

**M. Nick Whalen:** Parfait. Merci.

**Des voix:** Ha, ha!

**M. Nick Whalen:** Non, allez-y.

**M. Allan Fogwill:** Je dis « mais » parce qu'il faut aussi tenir compte des aspects économiques. Nous menons présentement une étude sur quatre villes canadiennes qui consiste à examiner leur système énergétique. Disons qu'on transforme une ville comme St. John's, à Terre-Neuve, pour que tout fonctionne à l'électricité.

**M. Nick Whalen:** Dans les transports.

**M. Allan Fogwill:** Tout d'abord, dans les transports, ce ne sera pas possible de le faire, car des gens ont besoin de leur camion pour aller dans les bois, et ils ne s'y rendront pas avec un véhicule électrique. Les choses ne se passeront tout simplement pas ainsi. Le taux de pénétration ne sera donc pas de 100 %.

**M. Nick Whalen:** J'ignore pourquoi, car si l'on se rend dans les bois sans essence, on ne peut pas créer plus d'essence. On peut toujours créer plus d'électricité même avec une petite génératrice...

**M. Allan Fogwill:** C'est l'anxiété de la panne.

Ce n'est qu'un aspect mineur. Permettez-moi de parler d'un point plus...

•(1255)

**M. Nick Whalen:** Je ne l'approuve pas, mais...

**M. Allan Fogwill:** Le point plus important, c'est qu'il faudra investir dans la distribution de l'électricité.

**M. Nick Whalen:** Ce que je dis, c'est qu'il y aura une demande seulement si nous créons l'infrastructure nécessaire pour l'option du véhicule électrique. Il y a un deuxième volet.

**M. Allan Fogwill:** Oui.

**M. Nick Whalen:** Voilà pourquoi le point soulevé par M. Langlois n'est pas axiomatique. Cela nécessite une certaine planification.

**M. Allan Fogwill:** Cela nécessitera une certaine planification. Nous ne savons pas quel en sera le coût.

**M. Nick Whalen:** Tout à fait.

Monsieur Langlois, à ce sujet, revenez-vous sur votre observation selon laquelle il est axiomatique qu'il y aura une demande, ou vous pensez que le marché se chargera du besoin de conversion électrique dans le secteur des transports sans que le gouvernement intervienne?

**M. Pierre Langlois:** Je vais parler en mon nom. Je ne suis pas nécessairement pour une trop forte intervention gouvernementale. Je pense que le marché trouvera probablement la meilleure solution. Nous devons déterminer comment favoriser l'accès au marché. Quand nous parlons de la nécessité de financer des projets d'efficacité énergétique, qu'il s'agisse du transport ou d'un autre secteur, le gouvernement ne sera jamais capable de tout financer. C'est impossible. Il faut probablement réduire les risques associés aux investissements et trouver une façon d'attirer le marché. Vous avez tout à fait raison.

La dernière chose...

**M. Nick Whalen:** J'ai une autre question.

**M. Pierre Langlois:** Vous avez dit que pour une province... Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il ne peut y avoir une solution qui s'applique partout, car chaque province est très différente. Tout ne s'applique pas à...

**M. Nick Whalen:** Il y a une approche fondée sur le marché que notre parti propose, qui semble résoudre les problèmes. On prend un prix sur l'équivalent CO<sub>2</sub> et on applique cela à différents types de carburant: le charbon, évidemment, qui coûte plus cher par kilowattheure, l'équivalent pétrole, ensuite le pétrole, qui n'est pas aussi efficace que le gaz naturel et, bien sûr, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et solaire, à zéro.

La meilleure approche fondée sur le marché ne consiste-t-elle pas à mettre le prix sur le carbone qui convient, à attendre que le marché s'en occupe et à ajuster le prix au fur et à mesure que nous en apprenons?

**M. Pierre Langlois:** La seule chose que j'ajouterais, c'est qu'une seule approche axée sur le marché ne pourrait tout régler. Je crois que de nombreuses approches différentes doivent être appliquées dans différents marchés et dans différents secteurs. On....

Je crois qu'il existe de nombreuses solutions axées sur le marché, qu'il n'y en a pas qu'une seule. C'est diversifié.

**M. Nick Whalen:** J'ai une dernière question.

Il est probablement vrai que nous voulons répéter notre approche jusqu'à ce que nous obtenions le résultat voulu. En ce qui concerne votre organisme... J'imagine que ma question s'adresse à M. Luymes. C'était formidable de vous voir sur la Colline la semaine dernière, à l'occasion de votre événement, et de rencontrer votre organisme.

C'est l'une des questions que j'ai posées aux autres groupes de pression qui ont comparu devant nous la semaine dernière. Votre organisme a-t-il adopté une position sur les changements climatiques anthropomorphiques? Si ce n'est pas le cas, pourquoi?

**M. Martin Luymes:** Nous n'avons pas adopté de position officielle. Nos membres ont peut-être chacun leur propre point de vue. Je dirais qu'ils déterminent quels sont leurs points de vue. Nous n'essayons pas de leur imposer une position en particulier.

En même temps, je dirais que de diverses manières, notre organisme a fait preuve de leadership concernant le défi que représentent les changements climatiques. Nous avons plusieurs programmes. Nous avons administré un programme en Ontario qui était relié à Ontariovert. Il portait sur les thermopompes. Nous avons géré le programme d'accréditation des entrepreneurs, pour la capacité de participer au programme. Il y a le programme canadien de gestion des réfrigérants, qui consiste à retirer du marché les réfrigérants nocifs pour l'environnement et à les éliminer de façon appropriée.

Nous avons divers programmes qui montrent le leadership dont l'industrie fait preuve dans la lutte contre les changements climatiques.

**M. Nick Whalen:** Oui. Comme je l'ai déjà dit, si des organismes ne prennent pas position sur les changements climatiques, c'est un peu comme si l'on était témoin d'intimidation et qu'on ne faisait rien. Lorsque les faits ne mentent pas, et les changements climatiques anthropomorphiques sont bien réels, on ne parle pas vraiment d'une opinion. Il s'agit de déterminer si l'on est prêt à défendre les faits contre diverses forces qui conspirent contre les discussions qu'il faut tenir sur les faits et les solutions.

Cela dit, nous avons probablement terminé.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Whalen.

Nous allons tous consulter nos dictionnaires et vérifier certains des mots que vous avez utilisés.

Messieurs, je vous remercie beaucoup d'être venus comparaître. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris le temps de le faire. Encore une fois, merci de votre patience, puisque nous avons commencé la séance en retard.

Une séance aura lieu jeudi, mais nous devons consacrer quelques minutes aux instructions de rédaction que nous donnerons à nos analystes pour notre dernier rapport.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>